LA FRANCE A BESOIN D'UN POLE PUBLIC DE L'ENERGIE PAR LA FUSION D'EDF ET DE GDF AFIN D'AVOIR UN OUTIL INDUSTRIEL PERFORMANT

LA FRANCE N'A PAS BESOIN DE CONCURRENCE SUR LES MARCHES DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ

POUR:

- **☑** Maintenir son indépendance énergétique
- **☑** Maintenir une péréquation tarifaire sur l'ensemble du territoire national.
- ✓ Maintenir une fourniture d'électricité et de gaz au moindre coût avec les meilleures conditions techniques
- **☑** Assurer un tarif social aux citoyens les plus démunis.
- ☑ Assurer les choix énergétiques de la nation basés sur le nucléaire et le développement des énergies renouvelables, afin de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre (Un réacteur nucléaire de 1200 MW produisant 10 TWh permet d'économiser 8,3 millions de tonnes de CO² par rapport à une centrale au charbon et 3,7 millions de tonnes rapport à un cycle combiné gaz).

Communiqué de Georges Sarre Maire du 11^{ème} arrondissement de Paris, président du club Laïcité et porte-parole du MRC.

Changement de statut d'EDF-GDF : ce sont les usagers et les personnels qui vont trinquer !

Le MRC dénonce avec force le projet de loi adopté en Conseil des Ministres, et qui prévoit de transformer EDF et Gaz de France, actuellement établissements publics, en sociétés anonymes. C'est une faute majeure, qui ouvre la voie à l'ouverture de capital et à la privatisation. Alors que la France bénéficie actuellement d'établissements publics performants, et les Français d'une électricité et d'un gaz bon marché, ce changement de statut est un véritable marché de dupes. Les victimes seront les usagers et les personnels d'EDF et GDF.

« L'adaptation du secteur de l'électricité et du gaz au nouveau contexte résultant de l'ouverture progressive du marché à la concurrence », mise en avant par le gouvernement, ne signifie rien d'autre que la privatisation à terme, imposée par Bruxelles.

En effet, la preuve est encore faite, comme le dénonce depuis toujours le MRC, que l'ouverture des marchés imposée par l'Europe au nom de la concurrence sauvage débouche sur le démantèlement des services publics.

C'est un scandale que l'Europe, au nom d'une interprétation abusive de traités signés dans le dos du peuple et d'un droit communautaire dérivé totalement anti-démocratique, puisse ainsi, contre l'avis des citoyens, des usagers et des personnels, casser un service public qui marche. Espérons que l'évolution inéluctable liée à ce changement de statut, c'est-à-dire la dégradation du service, ne conduise pas la France à des situations telles que celles que connaît souvent la Californie, par exemple.